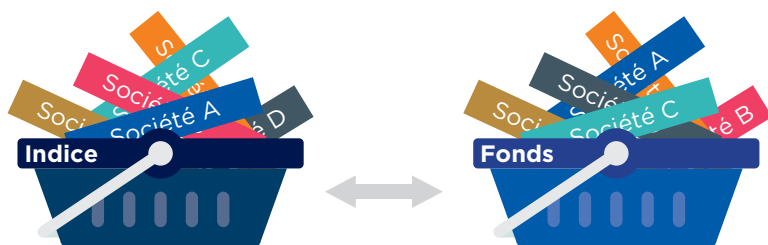


Pourquoi la performance de l'ETF est-elle importante ?



Quel est l'objectif d'un ETF ?

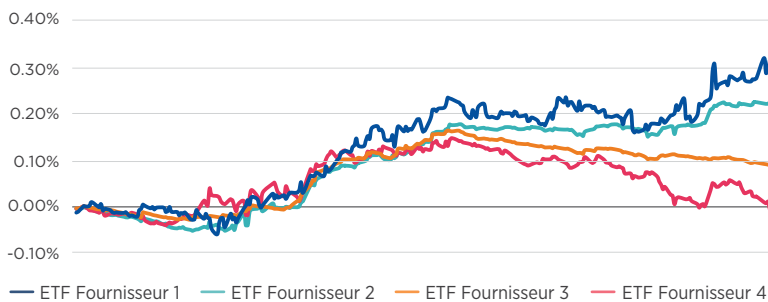
L'objectif d'un ETF est de répliquer la performance d'un indice donné. Pour cela les gérants d'ETF reproduisent la composition de l'indice dans les investissements de leur fonds. Cela paraît simple : la performance du fonds doit correspondre à celle de son indice de référence.



Les fonds s'appliquent à reproduire la performance d'un indice en reflétant ses composantes.

Dans la pratique, les choses ne sont pas aussi évidentes dans la mesure où de nombreux paramètres - **les frais et les méthodes de réplication** - peuvent impacter la performance. En observant le graphique ci-dessous, nous constatons que quatre fournisseurs d'ETF répliquant le même indice peuvent générer des performances relatives assez différentes¹.

Un même indice, mais des performances distinctes



La performance passée ne saurait être considérée comme un indicateur fiable des performances futures.
Source : Amundi ETF Indexing & Smart Beta au 31 décembre 2020. Le fonds Amundi représenté est le Amundi ETF MSCI Europe UCITS ETF.

Remarque importante : le graphique met en évidence l'écart de performance du fonds par rapport à son indice, mais cet écart est très faible, de 0,35 % au plus. Les ETF répliquent généralement leur indice au plus près.

Les frais et la méthode de réplication peuvent impacter la performance.

¹ Performance comparée des ETF européens répliquant l'indice MSCI Europe TRN sur l'année 2020.

Les outils d'analyse de la performance

Il est fondamental de comprendre les raisons des performances relatives divergentes, tout en identifiant les ETF les plus attractifs, les mieux gérés, répliquant de manière continue le rendement de leur indice. Pour ce faire l'investisseur peut utiliser l'écart de performance également appelé *tracking difference*, et la *tracking error* afin d'identifier toutes les anomalies liées à la réplification de l'indice.

L'écart de performance ou *tracking difference* (TD)



- **L'écart de performance (également appelé *tracking difference* en anglais) est la différence entre la performance nette² de l'ETF et la performance de l'indice sur une période donnée.** Il donne un aperçu de la performance d'un ETF par rapport à son indice, de la même manière que l'on peut mesurer la performance d'un fonds géré activement par rapport à l'indice de référence qu'il essaie d'égaliser ou de battre.
- **L'écart de performance varie en fonction de tous les éléments qui affectent la performance du fonds**, tels que les frais de gestion facturés par le fonds, les composants de l'indice sous-jacent, ainsi que le savoir-faire et l'expérience du gérant pour parvenir à refléter, au plus près, la performance de l'indice.



La *tracking error* (TE)



- **La *tracking error* (dont il n'existe malheureusement pas de traduction en français) correspond à la volatilité de l'écart de performance.** En d'autres termes, c'est un indicateur qui mesure dans quelle mesure et avec quelle régularité, la performance du fonds s'écarte de la performance de son indice sur une période déterminée – peu importe d'ailleurs que le fonds ait une performance meilleure ou moins bonne que celle de l'indice répliqué.
- **La *tracking error* permet de mesurer la qualité de la réplification.** Ce point est d'une importance cruciale, car deux ETF avec le même écart de performance peuvent avoir des *tracking errors* très différents. Les investisseurs souhaitent vérifier que leur investissement « passif » se comporte comme prévu. Ils peuvent alors utiliser la *tracking error* : une *tracking error* faible va de pair avec un écart de performance qui ne fluctue pas fortement (quelle que soit sa direction), et donc que l'indice est répliqué correctement.

² La performance nette est la performance calculée en utilisant la Valeur Liquidative à laquelle ont été déduits les frais courants du fonds.

L'écart de performance et la *tracking error* sont-ils des outils importants ?

Certains pourront se demander si le fait d'avoir deux fonds générant les mêmes performances avec des *tracking errors* différentes est un élément problématique. La réponse est oui, particulièrement lorsque les conditions de marché sont défavorables. **Une *tracking error* élevée matérialise les difficultés du gérant à répliquer l'indice** : en période de tension sur les marchés par exemple, avec une valeur de l'indice qui diminue, cela peut avoir des conséquences préjudiciables pour les investisseurs.

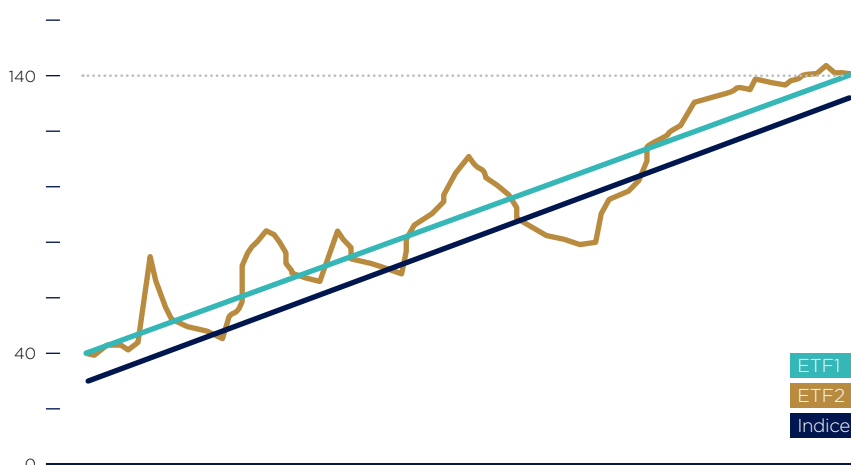
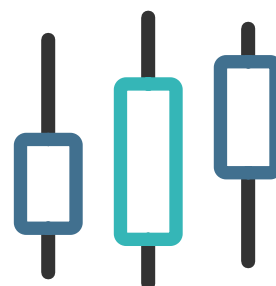
Dans l'exemple représenté graphiquement ci-dessous, les deux ETF ont un écart de performance similaire sur la période : les deux démarrent à 40 et terminent à 140. Mais sur l'intervalle de temps ils présentent des écarts de performance très contrastés, et par conséquent, des *tracking errors* très différentes.

ETF 1

- L'ETF 1 présente un écart de performance positif, car il surperforme toujours l'indice. Il le fait de façon continue et régulière, si bien que sa *tracking error* – ou volatilité de l'écart de performance – s'approche de zéro. Le gérant de cet ETF réplique l'indice correctement.

ETF 2

- L'ETF 2 en revanche offre un parcours beaucoup plus erratique, surperformant ou sous-performant l'indice d'une manière complètement aléatoire. La *tracking error* est élevée dans ce cas – proche de 1 – démontrant que le fonds n'est pas géré correctement, et que l'indice n'est pas répliqué de manière optimale. Cet ETF doit être analysé avec attention.



Une *tracking error* élevée matérialise les difficultés du gérant à répliquer l'indice.

Source : Amundi ETF Indexing & Smart Beta

Quels sont les facteurs qui contribuent à la performance ?

L'impact de l'exposition

Il est important de rappeler que l'écart de performance et la *tracking error* évoluent différemment en fonction du marché sous-jacent répliqué par un ETF. Par exemple, la réplication d'un indice sur les marchés émergents pourra s'avérer difficile et onéreuse : l'écart de performance sera probablement négatif, et tous les ETF affichant la même exposition sous-performeront l'indice³.

A contrario la réplication d'un indice européen est beaucoup plus simple et les techniques d'optimisation des revenus sont fréquentes : l'écart de performance sera très probablement positif, et la plupart des ETF offrant la même exposition surperformeront l'indice.



Les moteurs de performance

Contrairement à l'indice, performance de l'ETF dépend de l'impact des coûts relatifs à la gestion du fonds (frais courants ou « OGC⁴ » en anglais) et aux coûts de réplication (frais payés lors de l'achat ou de la vente des actifs du fonds). Ces coûts sont déduits de la valeur liquidative quotidienne de l'ETF. Certains de ces coûts sont sous le contrôle du gérant de l'ETF, d'autres non (les taxes par exemple).

La façon de gérer les coûts diffère d'un gérant à l'autre. Il est important de rappeler que les frais courants de l'ETF ne sont pas les seuls éléments influençant l'écart de performance. Deux fonds répliquant le même indice avec des frais courants identiques peuvent avoir des écarts de performance très différents.

³ Pour les expositions sur les marchés émergents, les coûts de réplication sont élevés, et les techniques de gestion possibles pour optimiser la performance sont difficiles à mettre en place, et donc peu fréquentes. Bien qu'un ETF sous-performe son indice dans ces cas-là, il reste un outil d'investissement attractif adapté aux différents objectifs de l'investisseur.

⁴ « OGC » : *Ongoing-charges* ou frais courants en français, tels que spécifiés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur – DICL.

Comment appréhender la performance au moment de faire votre choix ?

Utiliser l'analyse de la performance pour sélectionner votre d'ETF

Lorsque vous choisissez un ETF, il est important de surveiller quelques éléments clés qui aident à la bonne compréhension de l'écart de performance et de la *tracking error*.

Il faut tout d'abord se rappeler que l'écart de performance varie selon :

- Les composantes de l'indice et leurs marchés sous-jacents
- Les frais courants, facilement identifiables et publiés
- Surtout, la capacité du gérant d'ETF à répliquer l'indice

Une fois ces éléments en tête, il est indispensable de comparer les ETF proposés par les différents fournisseurs sur des expositions très proches, c'est-à-dire les fonds répliquant la même famille d'indices. L'écart de performance et la *tracking error* doivent être analysés ensemble et en parallèle sur tous les ETF d'un même univers d'investissement.

Ces points peuvent vous aider à sélectionner les ETF les plus appropriés, ainsi que les gérants d'ETF qui vous apporteront la meilleure qualité de réplification.



La fiscalité applicable aux ETF

Ni l'expertise du gestionnaire, ni les variations et composition de l'indice sous-jacent n'ont d'influence sur la fiscalité applicable à un ETF. Les investisseurs doivent donc se renseigner sur les impacts fiscaux de leur investissement dans un ETF. Ces impacts sont propres à chaque investisseur. Il est donc très important de faire appel à un conseil indépendant pour appréhender votre situation personnelle.

Amundi ETF

Amundi est l'un des fournisseurs d'ETF les plus importants et les plus compétitifs d'Europe, proposant plus de 300 ETF régis par la réglementation UCITS, couvrant un large ensemble de besoins en termes d'allocation d'actifs et d'objectifs de développement durable.

Pour plus d'informations sur la manière d'investir plus intelligemment et à moindre coût, visitez notre site web : **amundiETF.com**.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les informations de ce document ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis, ou dans l'un de ses territoires ou possessions soumis à sa juridiction, à destination ou au profit de tout ressortissant américain « US person », tel que cette expression est définie dans la Réglementation de la Securities and Exchange Commission (SEC) en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » est fournie dans les mentions légales du site [amundi.com](https://www.amundi.com) ou [amundiETF.com](https://www.amundiETF.com).

Les informations contenues dans le présent document sont des informations promotionnelles et non contractuelles qui ne doivent pas être considérées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement, une sollicitation d'investissement, d'offre ou d'achat de la part d'Amundi Asset Management (« Amundi ») ou de l'une quelconque de ses filiales.

Tout investissement dans un Fonds comporte des risques importants (pour en savoir plus sur les risques, voir le DICI et le prospectus). Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans les Fonds ou autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et entraîner la perte du capital investi à l'origine. Il est recommandé aux investisseurs de demander conseil auprès d'un professionnel avant toute décision d'investissement afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié.

Des coûts de transaction et des commissions peuvent s'appliquer lors de la négociation d'ETF.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la conformité de son investissement avec la législation applicable dont il dépend, et de vérifier que celui-ci est adapté à ses objectifs d'investissement et à sa situation patrimoniale (notamment du point de vue fiscal).

Un résumé des informations sur les droits des investisseurs et les mécanismes de recours collectif est disponible en français sur la page réglementaire à l'adresse suivante https://www.amundi.fr/fr_part/Local-content/Footer/Quicklinks/Informations-reglementaires/Amundi-Asset-Management pour les ETF Amundi.

Le présent document n'a pas été revu, validé ni approuvé par une autorité financière.

Le présent document s'appuie sur des sources jugées fiables, au moment de la publication, par Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales. Les données, opinions et analyses sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales déclinent toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant découler de l'utilisation des informations contenues dans le présent document. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales ne sauraient en aucun cas être tenus responsables d'une décision prise ou d'un investissement effectué sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les parts d'un ETF UCITS spécifique gérées par un gestionnaire d'actifs et achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au gestionnaire d'actifs lui-même. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire à l'aide d'un intermédiaire (par exemple, un courtier), ce qui peut entraîner des frais. Les investisseurs peuvent en outre payer un montant supérieur à la valeur liquidative en vigueur lors de l'achat de parts et percevoir un montant inférieur à la valeur liquidative en vigueur lors de leur vente.

Certaines informations peuvent constituer une recommandation générale d'investissement au sens de l'article 3. (35) of 596/2014/UE regulation. Le présent document n'a pas été produit dans le but de promouvoir l'indépendance des analyses financières et Amundi, en tant que prestataire de services d'investissement, n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments décrits dans le présent document avant la diffusion de celui-ci.

Informations réputées exactes à fin novembre 2022.

Reproduction interdite sans l'autorisation écrite de la Société de gestion. Amundi ETF désigne l'activité ETF d'Amundi Asset Management.

Amundi Asset Management : « Société par Actions Simplifiée » (SAS) française au capital de 1 143 615 555 €; Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le n° GP04000036. Siège social : 91, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France – RCS Paris 437 574 452.